

Compte Rendu synthétique du Conseil d'Administration de Pornic Nordic Walking du 25 juin 2018

Suite au C.A du 9 avril et sur convocation ordinaire, s'est tenue le 25 juin 2018 une réunion du Conseil d'Administration.

La réunion débute à 20 heures.

Sont présents :

| | | |
|--------------------|----------------------|---------------------|
| Danièle Badets | Simone Bonno | Maguy Café |
| Roger Daguet | Jean-Claude Doitteau | Michel Dutertre |
| Robert Galiana | Jean-Louis Gervin | Denis Gibassier |
| Laurence Graveleau | François Gravellier | Jean-Paul Lepeintre |
| Alain Ligaire | Babeth Pacaud | Paulette Royer |
| Jacques Sire | | |

Absents excusés :

| | |
|----------------|---------------|
| Martine Pacaud | Patrice Raine |
|----------------|---------------|

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Approbation du CR de la réunion de CA du 09.04.2018
- 2 - Debrief rapide du séjour à Belle-Ile
- 3 - Présentation du WE Ile d'Yeu :
 - Résultats de la ré-ouverture des inscriptions jusqu'au 23.06
 - Validation du budget Depenses / Recettes
- 4 - Présentation et échanges sur 3 propositions de séjours raquettes fin d'année 2018/début 2019
- 5 - Propositions d'évolution du blog jusqu'à la fin 2018
- 6 - Participation de PNW au Téléthon, en association avec une association pornicaise de randonnée
- 7 - Calendrier des entraînements/sorties Juillet/Août/septembre 2018
- 8 - Questions diverses
 - Informations sur l'état des dossiers d'adhésion actuels (certificat médical)
 - Maquette séjour semaine de MN en mai / juin 2019
 - Date prochain Bureau avant le Forum :
 - lundi 3 septembre à 20H ?

1- Approbation du compte-rendu du C.A. du 9 avril 2018

Le compte-rendu du C.A. du 9 avril a été envoyé à tous les administrateurs.
Le secrétaire soumet l'approbation de ce compte-rendu au C.A. et demande s'il y a des souhaits de rectifications. Aucune question n'est soulevée.

Le vote à main levée donne :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Est posée ensuite la question de la pertinence d'une synthèse « anonymisée » du compte rendu du CA sur le Blog.

Denis rappelle que le site Overblog ne propose pas d'option pour définir un espace membres à accès restreint (avec un identifiant et un mot de passe) mais uniquement une restriction globale d'accès au blog (avec un identifiant et un mot de passe).

L'ensemble des administrateurs est d'accord sur le principe de publier cette synthèse des CR de CA. Cette synthèse sera donc publiée sur le blog sous ce format.

2 - Debrief rapide du séjour à Belle-Ile

1 - Organisation (voyage, hôtellerie/restauration du VVF)

Dans son ensemble, l'organisation de ce voyage correspond à ce que tout le monde attendait.

Des transports (bateau et bus) jusqu'à l'hébergement, la prestation était de bonne qualité et les membres du CA ayant participé au voyage sont d'accord pour le dire.

2 - Organisation des randonnées

Les randonnées se sont avérées d'un bon niveau. Les distances étaient bonnes et l'encadrement à la hauteur.

Le tour de l'île a été fait dans son intégralité, soit plus de 80Kms pour un dénivelé cumulé de plus de 2500m

| BELLE ILE 2018 | | | |
|----------------|--------|------------------|------------------|
| jour | km | dénivelé positif | dénivelé négatif |
| 02/06/18 | 7,406 | 240 | 199 |
| 03/06/18 | 17,700 | 573 | 573 |
| 04/06/18 | 20,104 | 373 | 393 |
| 05/06/18 | 17,288 | 568 | 560 |
| 06/06/18 | 17,684 | 529 | 584 |
| 07/06/18 | 6,453 | 171 | 212 |
| TOTAL | 86,635 | 2454 | 2521 |

3 - Convivialité dans le groupe

Le groupe a été homogène et une excellente ambiance a régné pendant le séjour.

4 - Niveau de satisfaction global des participants

Lors du « pot » du mercredi soir, le président a donné la parole aux participants pour connaître leur niveau de satisfaction ou d'insatisfaction. Aucune questions ou remarques particulières n'ont été soulevées, ce qui semble indiquer une bonne réponse aux attentes des participants.

5 - Tableau récapitulatif de gestion Dépenses/Recettes

Le tableau financier récapitulatif du séjour est présenté pour information au CA.

L'équipe organisatrice de ce séjour est vivement remerciée par le CA.

3 - Présentation du WE Ile d'Yeu : résultats de la ré-ouverture des inscriptions jusqu'au 23.06, Validation du budget Dépenses/Recettes

Les réinscriptions ont été ré-ouvertes avant la consultation du CA car il fallait donner une réponse à l'hébergeur avant le 23 juin.

De 9 participants, nous sommes passés à 12 participants puis à 11 avec l'annulation de l'une des participantes (cas de force majeure)

Le tableau du budget prévisionnel de ce séjour est présenté au CA.

Ce budget prévisionnel est validé.

4 - Présentation et échanges sur 3 propositions de séjours raquettes fin d'année 2018/début 2019

La responsable Séjours nous fait la présentation de ses recherches sur 3 séjours raquettes dans les Pyrénées.

Proposition N°1

LA GRANDE CORDÉE

09110 - AX LES THERMES

Prix par personne : 610,00 €

Réduction si formule sans balnéo : 40,00 €

Le prix comprend :

Pension complète j1 au j7

Taxe de séjour

Accompagnateur montagne D.E.

Accès à la balnéo (selon option)

Vivres de course

Transferts vers le lieu de rando, assuré par l'hôtel

Fournitures des raquettes à neige et bâtons de marche

Proposition N°2

ARCANCON (PYRENNEES)

Balnéo à NEOUVIELLE

Raquettes à GAVARNIE

Arrivée le dimanche en Janvier 2019

Le prix comprend :

Hébergement en chambres de 2 à 3 personnes

Pension complète (pique-nique le midi)

Accompagnateur montagne diplômé

Fourniture raquettes et bâtons

Taxe de séjour⁴

Proposition N°3

LE DOMAINE DE PYRENE (CAP FRANCE)65110 - CAUTERETS

Dimanche 24/01 au dimanche 03/02/2019

Dimanche 10/03 au dimanche 17/03/2019

Prix pour 10 personnes environ : 599 €

Chambre de 2 à 4 lits faits à l'arrivée. Linge de toilette changé en milieu de semaine, ménage fait en milieu et en fin de séjour

Sorties raquettes avec accompagnateur montagne diplômé pour 12 à 15 personnes.

Locations de raquettes

Animations de soirée

Accès aux bains de Pyrène

Suppléments

- Cotisation à l'association : 1,80 € / pers.

- Taxe de séjour : 0,75 € / pers. / nuit

- Chambre individuelle : 6 € / pers. / nuit

- Transports et déplacements, droit de parking sur les différents sites : 7 € / jour / voiture 2 fois (?)

- Panier-repas du jour du départ : 9 € / pers., sur réservation

- Assurance annulation et rapatriement : 2,5% du montant total du séjour

- Déplacements : 270 km (?)

Suite à cette présentation des 3 options et des comparaisons entre les différents centres (prix, distance, accompagnateurs, options, fourniture équipements), s'en suit une longue discussion dans différents domaines.

Un administrateur fait ressortir la distance pour aller dans les Pyrénées, le coût de l'équipement de la voiture (chaînes) et le coût de l'équipement personnel. Plusieurs autres administrateurs font ressortir le côté particulièrement sportif de ce type de séjour (si des sorties sont prévues chaque jour).

Il est fait aussi mention du coût élevé d'un tel séjour.

C'est pourquoi avant de passer au vote pour le choix d'un séjour, il est demandé aux membres du CA de dire qui est partant pour ce type de séjour.

Personne ne se dit « partant ». Aussi ce projet est purement et simplement abandonné. Cet abandon doit nous interroger sur la préparation de tels projets. Nous tenons néanmoins à remercier la responsable Séjours pour son investissement et le temps passé dans ce projet.

5 - Propositions d'évolution du blog jusqu'à la fin 2018

Mise à jour

Un gros travail a été effectué par la secrétaire adjointe, le secrétaire et le président (groupe Com) pour effectuer la mise à jour du blog. En effet, la quasi-totalité des articles publiés depuis 2008 étaient encore présents sur le blog : calendriers des marches, convocations, rappel, comptes-rendus de réunion etc...

Or, ces publications archivées (documents de secrétariat et de gestion des activités) n'avaient plus d'intérêt à rester sur le blog. D'autre part, les requêtes faites sur l'intitulé du site P.N.W. faisaient remonter certains de ces documents. C'est la raison pour laquelle tous ces documents ont été retirés, à l'exception de tous les documents comportant des photos.

Gestion de la rubrique « Albums photos »

Nous avons constaté que cette rubrique n'était plus actualisée depuis cinq ans. Le groupe Com souhaite actualiser cette rubrique et combler le retard pris dans la publication des diaporamas ou collection de photos.

C'est pourquoi le groupe Com a convenu de conserver :

- la totalité des photos enregistrées sur le blog depuis 2008,
- les calendriers des marches depuis 2015
- Tous les documents de secrétariat et de gestion depuis 2018
- Les documents des AG sur 5 ans

Là encore, pas de suppression de photos mais à l'inverse la reconstitution d'un historique complet des albums ou diaporamas.

Afin d'assurer un meilleur accès aux articles publiés, le groupe Com a décidé de les indexer par thématique (projet d'indexation) :

- Séjour Semaine
- Séjour WE
- Randonnées à la journée
- Comptes rendus réunion
- Assemblée Générale
- Albums photos

Ces mises à jour et indexations sont en cours.

Proposition de la responsable Mise en image des photos & vidéos : ne garder les photos que sur 5 ans

Proposition d'un administrateur : garder toutes les photos pour « respecter » la mémoire des anciens qui ont créé le club.

Le président rappelle et souligne que le groupe Com a décidé de maintenir INTACTE la mémoire photographique du blog. Il souligne que, par conséquent, TOUTES les photos sont gardées.

Par contre, il faut améliorer la collecte des photos pour centraliser et archiver ces photos car il pourrait s'avérer difficile de récupérer certaines collections de photos anciennes, actuellement non centralisées au secrétariat et non disponibles sur le blog.

Cela fera partie d'une 2ème urgence qui sera traitée en 2019.

Le président fait ensuite une présentation du projet d'évolution du Blog.

Le contenu de la barre de menu horizontale sera remaniée de manière à mieux refléter ce qu'est l'association Pornic Nordic Walking et mieux orienter l'accès aux documents. Leur organisation et leur contenu découle des contenus validés du règlement intérieur.

Au jour de la publication de ce CR, une version du Blog sera mise en place en grande partie cet été et sera prête pour le Forum 2018.

Le flyer de présentation de PNW utilisé précédemment sera révisé dans son contenu et mis à jour. Le groupe Com a souhaité qu'il soit articulé étroitement avec le contenu du blog. Les personnes intéressées par le club devront être systématiquement aiguillées vers notre site. Ce flyer sera édité pour une distribution lors du Forum.

6 - Participation de PNW au Téléthon, en association avec une association pornicaise de randonnée.

Le président et le secrétaire présentent un projet afin de participer au Téléthon 2018 au côté d'une association

Pourquoi participer au Téléthon ?

1. S'inscrire dans une démarche à visée humanitaire et scientifique
2. Se faire connaître de la Mairie au travers de cette manifestation, ce qui pourrait favoriser le relationnel de PNW avec la Mairie, en cas de demande de subvention

Pourquoi faire une demande de subvention ?

1. Financer la seconde formation PSC1 2019
2. Financer les formations de Jean-Louis et d'autres candidats à la formation d'initiateur de marche nordique (inscription à la formation proposée par la F.F.R. en 2018)
3. Contribuer au financement d'un éventuel projet Rando Santé®

Bien que totalement indépendant de ce point de l'ordre du jour (participation au Téléthon avec une association pornicaise de randonnée), un très long débat s'engage sur le bien-fondé d'adhérer à la Fédération Française de Randonnée F.F.R.

Ce sujet n'est pas à l'ordre du jour et donc prématuré, car nous n'avons encore fait aucune démarche ou reçu aucune information complète sur la F.F.R. et son offre en tant que fédération.

Cependant, le débat est quand même ouvert pour faciliter en principe l'expression de tous.

Dans ce débat, un administrateur fait part de sa position personnelle :

- « Si on adhère à la FFR, on va perdre des adhérents »
- « On change PNW et sa philosophie »
- « On touche à la mémoire des anciens et à ceux qui ont créé PNW »

Et conclut sa longue intervention en précisant que « cela ne lui convient pas »

Un autre administrateur intervient de son côté pour donner son avis :

- « On ne veut pas devenir un club sportif »
- « On a changé les statuts pour se protéger »
- « Il en est de même pour le règlement intérieur »
- « L'organisation des marches ainsi que le Club n'ont pas changé »
- « Adhérer à la FFR ne change en rien au fonctionnement du Club »

Le président intervient pour clore ces débats, devenus houleux, confus et très « chronophages » pour le bon déroulement du CA.

Afin d'éviter tout raccourci hâtif et rectifier certaines confusions, le président ajoute à ce compte-rendu de CA quelques éclairages destinés à rappeler certains points :

1 - L'association P.N.W. est une association sportive de marche nordique largement ouverte à la randonnée.

2 - Aucun objectif de compétition ou de modification de nos pratiques sportives historiques ne sont organisés ou envisagés en l'état. L'organisation globale des calendriers des entraînements et des sorties n'ont pas changé (en dehors d'une offre plus large et renouvelée de circuits).

3 - Toutes les évolutions déjà réalisées ou à finaliser dans le cadre du projet associatif et sportif 2018-2020 correspondent aux vœux exprimés lors de la réunion des adhérents du 15 décembre 2017 et votés lors de notre premier CA en février 2018. La formation de 2 initiateurs de marche nordique nous apportera des idées nouvelles que nous aurons à discuter ensemble.

4 - L'actualisation des statuts n'a, en rien, modifié l'objet social de l'association ou les valeurs qu'elle porte depuis sa création.

L'objectif principal de cette actualisation des statuts est de créer les conditions d'une participation large et effective des adhérents avec un CA élargi (18 accompagnateurs sportifs) et de proposer une nouvelle gouvernance associative. La modification des statuts donc s'inscrit dans une démarche dynamique et positive, approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire de janvier 2018. La rédaction très collégiale du règlement intérieur relève de la même logique et reflète le point de vue de la quasi-unanimité du CA (1 abstention/18 votes). Ces deux outils d'organisation fondent classiquement toute association, quel que soit son objet social et sont nécessaires à son bon fonctionnement au service des adhérents.

5 - La mise à l'étude d'une éventuelle adhésion à la F.F.R. est légitime car elle figure dans le CR de la réunion du 15 décembre 2017.

Cependant, traiter cette question dès le 25 juin (hors ordre du jour) sans information complète et partagée avec les représentants bénévoles de cette fédération ne permet pas aux membres du CA et, plus largement, aux adhérents de poser les termes d'un débat apaisé, objectif et donc serein.

Pour cette raison, une réunion d'information et d'échange avec la FFR ouverte à l'ensemble des adhérents vous sera proposée le 10 Septembre 2018 (l'annonce sur le blog sera faite lorsque vous recevrez ce CR et sera renouvelée fin août).

7 - Calendrier des entraînements/sorties Juillet/Août/septembre 2018

Le calendrier des marches jusqu'en septembre est élaboré. Il sera disponible sur le blog dans les prochains jours.

8 - Questions diverses

- Informations sur l'état des dossiers d'adhésion actuels (certificat médical)

A ce jour 55 personnes ne sont pas à jour pour la validité de leur certificat médical.

Les textes qui seront publiés sur le blog et envoyés par mail aux adhérents pour la mise à jour de leurs dossiers sont présentés pour information.

- Maquette séjour semaine de MN en mai / juin 2019

Une discussion est ouverte sur la possibilité d'un séjour à l'étranger en « itinérant » et cela, au même prix qu'un séjour en France.

L'idée est retenue mais, malheureusement, compte-tenu de la longueur des débats précédents, la maquette de ce séjour sera traitée ultérieurement avec des préchiffrages.

Intervention d'un administrateur pour demander aux adhérents s'ils sont partants et il demande un sondage.

Le principe d'une consultation des adhérents avant toute prise de décision reste bien sûr la règle, compte-tenu de la nouveauté de cette proposition.

- Date prochain CA avant le Forum :

La date du **prochain CA** est fixée au **3 septembre à 14 heures** à la Maison des Associations.

La réunion se termine à 22h15

Denis Gibassier
Président



D. Gibassier

Robert Galiana
Secrétaire



P. Galiana